



Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et avis de disponibilité des documents reliés aux procurations

Vous avez reçu le présent avis à titre d'actionnaire de Suncor Énergie Inc. (« Suncor »). Suncor a décidé de suivre les procédures de notification et d'accès pour vous transmettre sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 1^{er} mars 2018 (la « circulaire de sollicitation de procurations par la direction ») en vous fournissant un accès électronique au document, plutôt qu'en vous envoyant par la poste des exemplaires imprimés. Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration qui pourra être utilisé pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Les procédures de notification et d'accès constituent un moyen écologique et économique de transmettre la circulaire de sollicitation de procurations par la direction puisqu'elles contribuent à réduire l'utilisation de papier et réduisent également les coûts liés à l'impression et à l'envoi postal de documents aux actionnaires.

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle de Suncor aura lieu :

Date :	le 2 mai 2018 à 10 h 30 (heure avancée des Rocheuses)	Lieu :	The Telus Convention Center 120 Ninth Avenue S.E. Calgary (Alberta) T2G 0P3
---------------	-------------------------------------------------------------	---------------	-----------------------------------------------------------------------------------

aux fins suivantes, comme il est décrit plus en détail à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et aux autres rubriques pertinentes mentionnées ci-après :

- i. recevoir les états financiers consolidés de Suncor pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des auditeurs sur ceux-ci;
- ii. élire les administrateurs de Suncor pour un mandat qui prendra fin à la levée de la prochaine assemblée annuelle;
- iii. nommer les auditeurs de Suncor pour un mandat qui prendra fin à la levée de la prochaine assemblée annuelle;
- iv. examiner et, si cela est jugé approprié, approuver une résolution consultative sur l'approche de Suncor en matière de rémunération des membres de la haute direction. Voir également la rubrique « Rémunération des membres de la haute direction - Analyse de la rémunération » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction;
- v. traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Comment demander un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction

Les actionnaires peuvent demander de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sans frais, par la poste jusqu'à un an à compter de la date de son dépôt sur SEDAR. Vous pouvez demander un exemplaire imprimé au moyen de votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire de procuration ci-joint. Si vous demandez un exemplaire imprimé, veuillez noter que vous ne recevrez pas de formulaire de procuration additionnel; veuillez conserver celui que vous avez déjà pour pouvoir voter.

Pour demander un exemplaire imprimé avant la date de l'assemblée, veuillez composer le numéro ci-dessous et suivre les instructions. Un exemplaire imprimé vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Sans frais en Amérique du Nord : 1-866-962-0498

À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 514-982-8716

Pour demander un exemplaire imprimé après la date de l'assemblée, veuillez composer le 1-800-558-9071. Un exemplaire imprimé vous sera envoyé dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Pour que vous receviez votre exemplaire imprimé avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard à **17 h, heure avancée de l'Est, le lundi 16 avril 2018**.

Suncor fournira uniquement un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction aux actionnaires qui auront donné des instructions permanentes pour recevoir, ou à l'égard desquels Suncor a par ailleurs reçu une demande de fournir, un exemplaire imprimé des documents.

Vote

REMARQUE – VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT LE PRÉSENT AVIS. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, vous devez voter en utilisant l'une des méthodes indiquées sur votre formulaire de procuration ci-joint.

Internet : www.investorvote.com

Téléphone : 1-866-732-8683

Télécopieur : 1-866-249-7775

Par la poste : Société de fiducie Computershare du Canada, Service des procurations
135 West Beaver Creek, P.O. Box 300
Richmond Hill (Ontario) L4B 4R5

Votre formulaire de procuration doit être reçu au plus tard à **10 h 30, heure avancée des Rocheuses, le lundi 30 avril 2018** ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant l'heure de la reprise de l'assemblée.

VEUILLEZ EXAMINER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION AVANT DE VOTER

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction et les autres documents pertinents sont accessibles au :

www.suncor.com/divulgation-annuelle ou www.sedar.com

Le rapport annuel et les états financiers annuels de 2017 de Suncor seront transmis à tous les actionnaires inscrits qui n'auront pas choisi de ne pas recevoir ces documents.

Si vous avez des questions concernant les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs au 1-800-558-9071.